

# BULLETIN

DU

# Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin  
paraîtra le 22 AOUT

## Appel aux Agriculteurs

Dans une réunion tenue le 24 juillet au siège de l'Académie d'Agriculture, les bureaux des principales Associations agricoles ont adopté, à l'occasion de l'emprunt ouvert actuellement, un appel aux agriculteurs, destiné à être affiché dans les communes rurales.

En voici le texte :

« L'emprunt ouvert en ce moment est le premier acte du Gouvernement français en vue de redresser la situation financière du pays.

« Cet emprunt est réservé exclusivement aux porteurs de Bons de la Défense nationale. Les agriculteurs ont contribué pour une large part au succès de ces Bons. Mais l'importance de la dette flottante est telle aujourd'hui qu'elle peut créer des embarras au Trésor public. L'emprunt est émis pour mettre la valeur de ces Bons à l'abri de toute fluctuation en les transformant en rentes perpétuelles.

« Souscrire à l'emprunt, c'est garantir pour l'avenir le capital représenté par les Bons de la Défense nationale.

« Souscrire à l'emprunt, c'est assurer à ce capital un revenu minimum de 4 %, qui peut s'accroître. Si le taux de la livre sterling s'élevait, par exemple, à 104 fr. 50, le revenu serait de 4.40 %.

« Souscrire à l'emprunt, c'est fournir au Gouvernement français une arme puissante pour triompher des spéculations odieuses coalisées contre le crédit de la France.

« Souscrire à l'emprunt, c'est contribuer par l'amélioration du crédit de l'Etat à rendre leur valeur aux emprunts nationaux contractés pendant la guerre et auxquels les agriculteurs ont pris une large part.

« En souscrivant à l'emprunt, les porteurs de Bons de la Défense nationale seront récompensés de la confiance qu'ils ont eue dans l'avenir du pays ; en même temps, ils contribueront à consolider définitivement sa puissance financière.

« Leur intérêt se confond avec l'intérêt de la France.

« La sécurité la plus complète est garantie. Aucune hésitation n'est possible. »

Académie d'Agriculture : Henri SAGNIER, secrétaire perpétuel.

Confédération nationale des Associations agricoles : Jules GAUTIER, président.

Société des Agriculteurs de France : marquis de Vogüé, président.

Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture : Victor BOREL, président.

Société des Viticulteurs de France : Prosper GERVAIS, président.

Société nationale d'Horticulture de France : A. VIGIER, président.

Société française de protection de la main-d'œuvre agricole : Fernand DAVID, président.

Association de l'Industrie et de l'Agriculture (Section agricole) : comte de SAINT-QUENTIN, président.

Association de la Presse agricole : H. GOMOT, président.

Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France : marquis de Vogüé, président.

Syndicat central des Agriculteurs de France : A. MONTREUX, président.

Confédération générale agricole (Union nationale des Paysans de France) : SADI-CARNOT, président.

Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricole : A. VIGIER, président.

Office national du Crédit agricole : L. TARDY, directeur.

Chambre syndicale des Constructeurs de Machines agricoles : A. RITTE, président.

Syndicat agricole de la Région de Paris : A. MONMIREL, président.

Association générale des Producteurs de blé : René AUBERGE, président.

Confédération générale des Planteurs de betteraves : A. MONMIREL, président.

## Les Fraudes sur les Semences de Blé

Dans une circulaire aux agents du Service de la répression des fraudes sur l'application du décret du 26 mars 1925, relatif au contrôle du commerce des semences de blé, le ministre de l'Agriculture donne des instructions qu'il est utile de reproduire :

« Les blés de semence ne sont pas fournis aux cultivateurs par les petits revendeurs : grainetiers, détaillants, épiciers ou marchands de grains occasionnels ; ce n'est donc pas chez les commerçants de cet ordre qu'il y a lieu de les rechercher. La culture les reçoit d'importantes maisons spécialisées, dont bon nombre sont situées dans le nord de la France.

« Ces maisons font leurs offres et prennent les commandes par l'intermédiaire tantôt de représentants fixés dans les différentes régions, tantôt de commissaires-voyageurs qui visitent successivement nos départements, opérant souvent par escouade, de façon à ne négliger aucun point de la zone parcourue. Ce dernier mode de vente par voyageurs est celui qui a donné lieu aux fraudes les plus fréquentes et les plus graves ; le représentant demeuré sur place craint les reproches et la perte de sa clientèle, le voyageur passe et se soucie moins des suites qu'aurait les ordres d'achat qu'il enregistre. Les expéditions sont faites directement ensuite de la maison vendeuse aux syndicats ou aux cultivateurs.

« Les prélèvements ne peuvent donc avoir lieu utilement que dans les gares de départ ou d'arrivée des marchandises, ou, si les sacs sont plombés, au domicile même de l'acheteur, avant déplombage par celui-ci. Il appartient aux inspecteurs et agents de la répression des fraudes de se renseigner au sujet des ventes opérées dans leur région et de la date des arrivages sur les différents points de leur circonscription et, pour cela, qu'ils se tiennent en contact avec les directeurs des Services agricoles départementaux, les professeurs d'agriculture et les présidents ou secrétaires des Syndicats et autres associations agricoles.

« Dûment avertis, les agriculteurs intéressés ne refuseraient certainement pas de leur fournir les renseignements nécessaires pour leur permettre de procéder à toutes vérifications et à tous prélèvements utiles.

« D'autre part, des prélèvements effectués dans les gares expéditrices pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre, donneraient les meilleurs résultats. »

Les fraudes sur lesquelles ce passage de la circulaire ministérielle attire spécialement l'attention ont été signalées à maintes reprises, au cours des dernières années ; si elles sont préjudiciables aux agriculteurs qui en sont les victimes, elles sont également nuisibles à l'extension des progrès nécessaires dans la production du blé. (Agriculture pratique).

## DEPOT DE REMONTE D'ANGERS

### Achats de Chevaux

Le Dépôt achètera pendant les mois d'août et septembre 1925 :

- 1° Des chevaux de selle de 3 ans, chevaux hongres et juments de demi-sang, nés en 1922 (Cuirassiers, Dragons, Artilleurs selle) ;
- 2° Des chevaux de selle et d'attelage de toutes catégories, de 4 à 8 ans.

### ITINERAIRE

Pour le mois d'août

Jeu 6, à 10 heures, Pont-Rousseau, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc.

Pour le mois de septembre

Mardi 1<sup>er</sup> : Fontenay-le-Comte, après le concours de poulinières et même emplacement. — Mercredi 2 : La Roche-sur-Yon (id.). — Jeudi 3 : Luçon (id.). — Vendredi 4 : Saint-Gervais (id.). — Samedi 5 : Nort-sur-Erdre (id.). — Lundi 7 : Nort-sur-Erdre (id.). — Mardi 8 : Plessé (id.). — Mercredi 9 : Saint-Etienne-Montluc (id.). — Jeudi 10 : Savenay (id.). — Vendredi 11 : Machecoul (id.).

Observations. — Les conditions générales de présentations, livraisons et ventes sont les mêmes qu'en 1922 (consulter le Recueil des Actes administratifs ou demander les renseignements utiles directement au Commandant du Dépôt de Remonte).

## Exposition de Céréales de Semences et d'Appareils

### pour le traitement des Blés par l'acide sulfurique dilué

La Direction des Services agricoles de la Loire-Inférieure nous communique les deux notes suivantes, que nous reproduisons volontiers :

Nantes, le 22 juillet 1925.

Monsieur,

Le Concours spécial de la race bovine parthenaise, qui se tiendra sur le Champ-de-Mars de Nantes, les 18, 19 et 20 septembre prochain, sera complété par quelques expositions annexes, parmi lesquelles je vous signale, dès maintenant, celle des céréales de semences.

Il importe, dans les circonstances actuelles, de faire connaître à tous, les meilleures exploitations du département où il a été obtenu, cette année, de bonnes semences en variétés de blés et avoines bien appropriées au pays.

Un emplacement sera mis gratuitement à la disposition de tous les exposants.

Dans le cas où vous seriez disposé à prendre part à cette exposition, je vous serais obligé de vouloir bien mettre de côté, au moment de la moisson, une ou deux petites gerbes de chaque variété récoltée par vous, ainsi que quelques kilos de semences bien triées.

Vous pourriez, après entente avec le bureau de votre Société, faire un envoi collectif des gerbes et grains à exposer, à moins que vous ne préfériez exposer vous-même vos produits.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur des Services agricoles,  
L. DANQUY.

Nota. — M. le Président voudra bien faire connaître aux intéressés la présente circulaire, et informer, avant le 1<sup>er</sup> septembre prochain, M. le Directeur des Services agricoles, 5, rue Fanny-Pecot, à Nantes, des décisions prises au sujet d'une exposition collective de blés et avoines. (Nombre d'exposants, avec noms, adresses de ceux-ci et variétés exposées.)

## LES MOISSONS DE 1925 ET LE CONCOURS DE NANTES

Au Champ-de-Mars  
les 18, 19 et 20 Septembre 1925

Les intempéries ont contrarié nos moissons qui se sont poursuivies par pluies intermittentes, et aussi activement que possibles ; les gerbes insuffisamment sèches ne purent être liées rapidement, et épis et pailles souffrirent grandement de cette situation ; un temps sec est à désirer pour permettre de faire passer à la machine des céréales exemptes d'humidité.

La situation est particulièrement critique dans les champs qui n'ont pas été traités à l'eau acidulée ; là, jérzeaux, luzernes maculées, sanves, ravenelles, coquelicots, picots, chardons, etc... ont dominé trop souvent la céréale, qui s'est couchée et ne peut donner une récolte avantageuse.

Il n'en est pas de même, fort heureusement, dans les exploitations où l'appel fait par l'Office agricole départemental a été compris ; la pulvérisation d'eau acidulée a complètement débarrassé les céréales de toutes les plantes parasites dont le développement est si nuisible aux rendements ; beau grain, et belle paille, sont la récompense du cultivateur.

La mise au point du procédé Rabatté étant maintenant complète, et afin de faire connaître à tous les instruments et produits à employer, une section a été réservée au Concours spécial de la race bovine parthenaise, qui se tiendra sur le Champ-de-Mars, pour la présentation des différents appareils à utiliser.

Les intéressés pourront choisir, dès cette époque, les pulvérisateurs qui leur sont nécessaires pour le traitement de leurs céréales au printemps 1926.

Les appareils pour le dépotage des tourtes d'acide sulfurique figureront également à l'exposition.

Nos cultivateurs tiendront à venir en grand nombre pour examiner les appareils exposés et prendre leurs dispositions

pour avoir, en temps voulu, les appareils qui leur seront nécessaires pour la campagne prochaine.

Les exposants devront adresser leur demande (nom, adresse, nature des appareils exposés et dimensions de l'emplacement à réserver, strictement nécessaire), avant le 1<sup>er</sup> septembre 1925, à M. le Directeur des Services agricoles, commissaire général du Concours, 5, rue Fanny-Pecot, à Nantes.

## Songez, dès maintenant, à la Fumure des Céréales d'Automne

On prévoit pour cet automne une forte consommation en engrais potassiques. Il y a quelques années encore on utilisait peu de sels de potasse pour la fumure des céréales d'automne. Mais les praticiens ayant constaté que les engrais potassiques employés concurremment avec le superphosphate ou les scories Thomas exercent une heureuse influence sur la végétation des céréales, l'emploi des sels de potasse sur céréales prend d'année en année une extension plus grande.

Notre avis on devrait adopter comme formule moyenne générale par hectare, en dehors des engrais azotés dont il sera fait mention plus loin :

- 400 kil. de sylvinité riche ;
- 400 kil. de scories ou de superphosphate.

Bien entendu, cette formule peut être modifiée suivant les circonstances mais de toute façon il importe d'utiliser toujours autant de sylvinité riche par hectare que de scories ou de superphosphate.

Les deux engrais mélangés seront épanchés sur le labour et incorporés à la couche superficielle du sol par les façons culturales habituelles. En principe il est à conseiller d'épandre ces engrais le plus tôt possible avant les semailles.

Les heureux effets des engrais phosphatés sur le développement des céréales sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'insister à leur sujet. Par contre, nos cultivateurs ignorent parfois encore tout ce qu'ils peuvent attendre d'une fumure potassique dans une terre suffisamment pourvue de phosphates. La potasse, favorisant la formation des tissus de soutien, diminue sensiblement les dangers de la verse. Dans les régions où les céréales sont exposées à souffrir habituellement des gèlées de printemps, l'emploi de la potasse empêche souvent les effets désastreux de celles-ci. La potasse assure non seulement la production d'une paille rigide et fournie, mais elle favorise aussi l'abondance du grain, sa teneur en amidon et sa densité. Dans toutes les régions où l'on débute dans l'emploi des engrais potassiques, on constate toujours que ce sont les cultivateurs les plus observateurs qui sont les premiers à utiliser les sels de potasse. Cela s'explique parce que l'action de la potasse, aussi certaine qu'elle soit, ne se remarque pas toujours au premier coup d'œil. Dans une terre de fertilité moyenne, bien cultivée, on peut estimer que l'emploi d'un mélange de 400 kil. de sylvinité riche et de 400 kil. de super ou de scories assure, en moyenne, une augmentation de six quintaux métriques de blé par hectare. Ces chiffres n'ont pas une valeur absolue. Ils varient suivant de nombreuses circonstances : composition du sol, conditions météorologiques et opérations culturales. Nous ne les citons que pour fixer les idées.

Si nous avons surtout parlé de l'emploi de la sylvinité riche c'est parce que c'est l'engrais le plus connu en France. Il convient cependant de faire remarquer que, dans les terrains très lourds, les 400 kil. de sylvinité riche seront avantageusement remplacés par 150 kil. de chlorure de potassium. D'après nos informations, les mines de potasse ont pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer à l'automne prochain l'exécution rapide de toutes les commandes françaises. Malgré cela on n'est jamais à l'abri, soit des grèves de mineurs, soit de crises de transport, particulièrement sensibles en automne, et on a toujours intérêt de commander longtemps à l'avance les engrais chimiques dont on a besoin.

Les sels de potasse, qui se conservent indéfiniment sans subir aucune perte, peuvent sans inconvénient être emmagasinés. Il en est, d'ailleurs, de même des engrais phosphatés.

Nous croyons pouvoir conseiller aux

acheteurs d'engrais potassiques de demander que les sels bruts soient expédiés en vrac et les sels concentrés en sacs. En commandant les sylvinites en vrac, on réalise une économie de 400 francs par 10 tonnes. Cette économie n'est pas absolue parce qu'il faut en déduire la valeur des sacs après usage. Elle a néanmoins son importance, étant donné qu'il s'agit d'une marchandise livrée à bon compte.

Lorsqu'il s'agit de sels concentrés, tels que le chlorure de potassium, l'emploi des sacs est évidemment justifié, étant donné que la perte de quelques kilogrammes de ce produit peut avoir une grande importance, et que le prix du sac est relativement insignifiant par rapport au prix de la marchandise.

Jusqu'à présent nous n'avons envisagé que la fumure d'automne. Il va sans dire, qu'au printemps il faudra faire usage d'une certaine quantité d'engrais azotés qui variera suivant l'état de la céréale : de 100 à 200 kilos de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque. Si, à la sortie de l'hiver, la céréale est souffreteuse, on lui donnera la quantité maxima d'azote ; si sa végétation est moyenne, on se contentera de 150 kilos, tandis que l'on évitera d'employer l'azote dans les cas, assez rares d'ailleurs, où la végétation déjà trop luxuriante, laisserait prévoir la verse.

Dans le cas où l'on fait usage d'engrais composés, il faut toujours exiger, en principe, des engrais composés riches avec une teneur en potasse égale à la teneur en acide phosphorique, en d'autres termes, un engrais qui contient 10 % d'acide phosphorique doit renfermer 10 % de potasse soluble.

L'emploi intensif des engrais doit être conseillé, non seulement au point de vue du cultivateur lui-même, mais aussi au point de vue de l'intérêt national. L'exploitation agricole, en produisant plus, abaisse son prix de revient et augmente son bénéfice. D'autre part, en élevant la production par unité de surface, la nation se libère rapidement du lourd tribut qu'elle paye chaque année à l'importation étrangère.

## Le Travail du Sol

Le travail du sol, aujourd'hui, pour plusieurs de ceux qui se sont mis à faire de l'agriculture, ne semble pas avoir l'importance primordiale qu'y attachaient et y attachent toujours les meilleurs praticiens. Trop aisément, certains se figurent que les plus ou moins bonnes récoltes dépendent uniquement de la quantité plus ou moins grande des engrais mis dans le sol. A la vérité cependant, les engrais ne profitent à la plante que si les conditions de préparation de travail du sol permettent à la graine de germer vite et bien et que, si, par la suite, les racines de la plante trouvent le sol suffisamment ameubli et frais pour s'y développer à l'aise, à l'abri de la concurrence que pourraient leur faire les mauvaises herbes. Savoir prendre sa terre reste le grand art du bon praticien, savoir surtout la prendre à temps. Le travail de la terre, fait au moment opportun, évite souvent les multiples façons longues et coûteuses que l'on serait obligé d'effectuer sans être assuré d'en obtenir toujours les mêmes effets.

A l'époque de l'année pendant laquelle se consomment comme fourrages verts, vesces, pois, seigles, minettes, trèfles incarnés, etc., etc., le bon cultivateur, au fur et à mesure que les champs ayant porté ces fourrages se trouvent débarrassés, — même s'il ne doit pas y semer aussitôt des maïs, des sarrasins, y repiquer des choux, etc., — s'empresse de les travailler. Si la disposition du champ ne permet pas de labourer immédiatement les parties où successivement le fourrage est enlevé ou consommé sur place, il y fait passer au moins le cultivateur canadien, l'extirpateur, le pulvérisateur suivant l'instrument dont il dispose ; il complète ce premier travail par un coup de rouleau ou cross-kil, le passage de la grosse herse. Il s'arrange, en un mot, avant que la surface du sol n'ait eu le temps de durcir, pour ouvrir la terre, y créer une couche superficielle meuble sous laquelle le sol plus profond restera toujours humide. Ainsi pourra-t-il, quelle que soit la saison, venir labourer son champ, le travailler et le préparer pour les prochaines semailles.

Par ce simple travail superficiel, en outre, on facilite la germination et la

vége des graines de mauvaises herbes que la terre renferme, et dont un nouveau travail superficiel du sol, au bout de quelque temps, amène la destruction.

A l'époque des moissons, il est bien rare que derrière le faucheur, la moissonneuse, dans l'intervalle des lignes où sont mises en tas les gerbes de blés, d'avoine, etc., la terre soit tellement dure qu'on ne puisse déchaumer le champ, y passer un cultivateur canadien, un pulvérisateur. Or, encore ici, ce travail superficiel exécuté, dès la moisson, au moment opportun, assure la possibilité d'effectuer plus tard sur ce même champ toutes les façons voulues et de les effectuer facilement et économiquement.

On ne saurait trop insister sur cette dernière considération ; combien de terres argileuses sont difficiles à prendre ! Ou elles sont trop sèches, ou elles sont trop humides ; si le cultivateur ne sait pas saisir le jour où elles sont à point, il fera un mauvais travail, il risquera surtout de gâcher sa terre s'il ne fait pas le labour à l'époque convenable. Vous labourez de telles terres, par exemple, à l'automne, au début de l'hiver, peu importe à ce moment que les bandes se retournent plus ou moins bien, qu'elles se tiennent d'un bout de la raie à l'autre, l'essentiel est que le labour soit fait avant l'hiver pour que gels et dégels, alternances de pluie et de sécheresse défilent votre terre, l'ameublissent, l'effritent et que cet ameublissement s'effectue naturellement sans qu'il vous en coûte rien. Dans une terre qui a subi ainsi les effets des gels et dégels, le travail devient des plus faciles au printemps et les semailles peuvent s'y faire dans les meilleures conditions.

Labourez, au contraire, une telle terre argileuse, seulement en mars et survienne le hâle du printemps, les bandes se durcissent en quelques jours, et le fond de la raie lui-même se durcit ; pour ameublir cette terre, il vous faudra passer et repasser extirpateurs, cross-kills, herbes, et encore vous n'arriverez jamais à ameublir complètement cette terre qui, suivant la juste expression du praticien, en outre, manquera de liant.

Comment calculer alors le prix de revient du labour dans ces deux cas, quelle valeur attribuer plutôt à l'un et l'autre de ces labours ? Sans doute l'un et l'autre auront exigé le même nombre d'heures de travail d'homme, de chevaux, de boeufs ou de tracteurs, mais l'effet de ces labours aura été tout à fait différent. Parce que l'un a été fait à temps, il aura permis d'éviter de multiples et coûteuses façons ultérieures. Convient-il donc de condamner le tracteur, dont le prix de revient du labour paraît plus élevé que le prix de revient du labour avec des chevaux ou des boeufs, avant de s'être rendu compte de l'économie réalisée du fait que c'est précisément grâce au tracteur que l'on a pu faire le labour à temps, au moment opportun ? Faudrait-il supprimer la paire de chevaux ou de boeufs supplémentaires qui vous aura permis de faire votre labour à temps, parce que le complet, écurie, houvrier, ne portera pas l'utilisation de tous les chevaux, de tous les boeufs tous les jours ?

Les prix de revient en agriculture sont bien difficiles à établir et surtout ils demandent à être discutés, interprétés par des professionnels qui connaissent le métier d'agriculteur, qui connaissent la terre.

En réalité, pour calculer le prix de revient, la valeur d'un labour, d'une façon certaine, il faudrait connaître le supplément de récolte que vous apportez ce labour, cette façon, parce que donné à temps. Combien cela est-il vrai sous les climats où la question de l'emmagasinement de l'eau dans le sol prime toutes les autres, pour assurer une récolte ! Et il y a peu de régions où la question emmagasinement et conservation de l'eau dans le sol ne soit pas capitale.

L'éminent agronome Dehérain, voulant, en quelque sorte condenser, dans une formule brève, le résultat de ses longues recherches de laboratoire et de ses longues observations des cultures, écrivait comme conclusion à la fin de son magistral ouvrage de chimie agricole : « L'eau est la première condition de fertilité des terres et le but véritablement utile du travail du sol est d'y créer des réserves d'humidité. »

Nulle part, cette vérité n'apparaît plus évidente que dans nos possessions de l'Afrique du Nord ; les beaux blés, les belles orges, etc., ne se rencontrent que dans les terres qui ont été préparées à re-

cevoir les semences de ces céréales par une jachère travaillée, dont le but est de recueillir toute l'eau qui tombe sur le sol et de l'y conserver. En Algérie, en Tunisie, au Maroc, comme nous le faisait observer M. Malet, le très distingué directeur général de l'Agriculture de notre Protectorat de l'empire chérifien, en novembre, décembre, c'est-à-dire à l'époque des pluies, il faut ouvrir le sol; en mai, c'est-à-dire à l'entrée de la saison sèche, il faut fermer le sol.

Dans une terre ainsi préparée, dès octobre, avant même les premières pluies, on peut toujours travailler le sol et y exécuter les semailles; les grains germent dès la première pluie, les plantes se développeront rapidement, prendront une avance qu'elles ne perdront plus et, au cours de la saison sèche suivante, elles auront l'eau de deux campagnes, somme toute, à leur disposition, ce qui leur permettra d'achever leur maturité complète et normale, de donner une bonne récolte.

Mais il n'y a pas que l'Afrique du Nord et notre Midi pour lesquels la pratique de la jachère cultivée, travaillée, soit utile, partout en France la jachère ou la demi-jachère après fourrages verts de printemps ou d'été, par exemple, présente des avantages dans de nombreux cas; à la jachère, la demi-jachère, n'est pas une période d'un an, de quelques mois où l'on abandonne la terre, où on la laisse en friche, ce doit être une période de travail constant du sol, période pendant laquelle on emmagasine dans la terre une ample provision d'humidité et où l'on y favorise le travail des infiniment petits; pendant ce temps de jachère bien comprise, la terre vit réellement. Dehévain a, sur la jachère, écrit une page pleine de fines observations que les cultivateurs reliront certainement avec plaisir et profit:

« Pourquoi cette année sans récolte, pourquoi cette longue période de repos? Est-ce seulement pour avoir le loisir de détruire les plantes adventices qui pullulent dans les blés semés à la volée, très vite inabondables au printemps, qu'on laissait la terre inactive? Non, le bénéfice qu'on tirait de la jachère était bien plus élevé que celui qu'aurait pu procurer le sol nettoyé du sol, ce bénéfice tenant à des causes plus profondes, qu'on vient seulement de pénétrer.

» Pour que les réserves du sol deviennent utilisables, il faut qu'elles se transforment, et cette transformation ne se produit que si la terre est aérée et humide.

» La terre n'est bien aérée qu'autant qu'elle est ameublée par les instruments; mais le travail des terres argilleuses n'est pas toujours possible; sèches ou trop humides, elles sont inabondables; si même on les labouré quand elles ne sont pas convenablement égoutées, on les transforme en grosses mottes irréductibles par les herses ou les rouleaux et s'aérant mal. Or, il est bien plus facile de trouver le moment opportun pour labourer, quand la terre est découverte, que lorsque le travail se place pendant la période de courte durée qui sépare une récolte de la suivante. Nos sèbes avaient peu d'engrais, il fallait tirer du sol tous les éléments des végétaux, et la nécessité de très bien exécuter les travaux militait déjà en faveur de la jachère nue; mais ce n'est pas là cependant la cause qui justifie complètement leur manière d'agir. Pour que les métamorphoses qui amènent l'azote du sol à être utilisable puissent se produire, il faut que la terre soit humide; or, on n'est sûr de lui conserver l'humidité nécessaire que si on la maintient nue, privée de végétaux.

» Il a fallu que les avantages de laisser la terre nue fussent bien visibles pour que partout on consentit à la travailler pendant une année entière, sans lui demander de récolte; on voulait qu'elle se reposât; en réalité, le travail intérieur y était au maximum puisque, sans le savoir, on y réalisait les conditions nécessaires à l'activité des ferments qui amènent l'azote à la forme essentiellement assimilable des nitrates.

On a remplacé, dans les cultures intensives, la jachère par la culture des plantes racines, des plantes à tubercules, betteraves, pommes de terre, topinambours, ou encore choux fourragers, mais, par des cultures de plantes que l'on désigne encore sous le nom de plantes sarclées. Or, qu'exigent ces cultures? Un travail aussi complet et parfait que possible du sol avant les semailles et durant le cours de la végétation de ces mêmes plantes; avant les semailles ou plantations, déchaumages, à l'automne précédent, gros labours d'hiver; multiples façons au printemps, puis, lorsque les betteraves, les pommes de terre développent feuilles et racines, les binages doivent être répétés dans l'intervalle des plantes, binages et sarclages à la houe à cheval, à la main, pour détruire toute trace de végétation adventive, pour maintenir l'eau dans le sol à l'abri d'une couche superficielle meuble et pulvérisée; en un mot travail continu de la terre et de la belle récolte de céréales que l'on observe d'ordinaire à la suite de ces plantes sarclées.

H. HITTIER.

(Société des Agriculteurs de France).

En vente aux bureaux du Syndicat d'élevage de MM. André GOUIN et P. ANDOUARD.

L'Élevage intensif des Veaux et Porcs  
4/50 l'Exemplaire

## LES ENGRAIS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

### Avis relatif aux conditions de livraison des scories Thomas

Le Ministre de l'Agriculture porte à la connaissance des intéressés les conditions suivantes de livraison des scories Thomas, acceptées par une Commission composée de représentants des producteurs de scories et de représentants des Associations agricoles.

#### I. — Engagement des producteurs de scories

Les producteurs de scories s'engagent: 1° A assurer par priorité, pendant toute l'année et dès le 1<sup>er</sup> août 1925, toutes les livraisons à effectuer dans le territoire douanier français, dans l'ordre de réception des commandes, et au titre le plus rapproché possible du dosage demandé.

2° A expédier, dès que possible, et au plus tard dans le délai d'un mois de la date de la commande acceptée, sauf stipulation de l'acheteur, pour livraison à une date plus éloignée; en cas d'impossibilité d'acceptation de la demande, avis doit en être donné à l'acheteur dans la huitaine.

3° A ne pas exporter de scories brutes ou moulues en septembre et en octobre 1925, et à livrer en France, pendant cette période, en temps opportun pour les semailles d'automne, une quantité de scories égale à leur production de ces deux mois augmentée du stock existant au 1<sup>er</sup> septembre 1925.

4° A s'interdire pendant la période précitée de vendre à tout exportateur de scories.

5° A maintenir une prime de mort-saison dont le montant sera fixé dans le courant de février 1926, après examen de la Commission paritaire.

6° A maintenir jusqu'au 31 décembre 1925, le prix de 1 franc par kilogramme d'acide phosphorique.

7° A fournir chaque mois à la Chambre syndicale des producteurs de scories tous renseignements statistiques utiles sur sa production et ses livraisons et à faciliter aux représentants du ministère de l'Agriculture l'exécution des contrôles nécessaires.

#### II. — Dispositions générales

En outre, la Commission paritaire demande instamment:

1° Que si les engagements ci-dessus concernent les conditions d'exportation et les conditions de livraison aux agriculteurs ne sont pas tenus, l'interdiction d'exportation soit immédiatement rétablie, les usines non défaillantes bénéficiant seules de licence de sortie.

2° Que les scories soient facturées par dosage en nombres entiers (14 p. 100, 15 p. 100, 16 p. 100, etc. d'acide phosphorique), ainsi que les font déjà certains producteurs, le surplus du dosage rélément fourni constituant un avantage pour l'acheteur.

3° Que les réclamations relatives aux livraisons soient communiquées à la Chambre syndicale des producteurs de scories Thomas.

### Conférences du Groupe Occitan au Musée social sur la Viticulture

Le Groupe occitan, récemment créé à Paris, a organisé une première série de conférences où des questions relatives à la production et au commerce des vins ont été traitées par des spécialistes. Notre « Revue » publiera le texte de ces exposés, faits au Musée social, dans des réunions placées sous la présidence de notre directeur, M. P. Viala, membre de l'Institut.

M. Viala a fait lui-même un exposé de la situation présente de la viticulture languedocienne et roussillonnaise, au début de la première soirée où le conférencier était M. P. Marsais, notre rédacteur en chef. Nous reproduisons ci-après le procès-verbal où les idées émises par M. P. Viala ont été indiquées, et le commencement de la Conférence de M. P. Marsais qui intéresse toute la viticulture française.

M. P. Viala remercie en quelques mots M. Cros-Mayrevieille, Président du Groupe Occitan, de l'avoir choisi pour inaugurer la série de ces conférences et d'avoir mis en tête du programme les questions relatives à la viticulture, cette branche de l'Agriculture représentant la plus grande source de richesses des régions du Languedoc et du Roussillon. Il retrace à grands traits les graves vicissitudes par lesquelles sont passés les vigneronniers et rappelle les crises d'ordre technique ou économique qui se sont produites. Il attire l'attention sur la crise actuelle et sur ses causes, dont la principale tient à la surproduction, plus marquée encore que celle qui fut constatée en 1922, occasionnant à la propriété une baisse des prix, toujours persistante et telle que les viticulteurs ne couvrent plus leurs frais. Vient ensuite comme cause la forte production des pommes en France (Bretagne et Normandie) qui coïncide avec une production viticole supérieure à la moyenne; lorsque la récolte des pommes est surabondante, on utilise l'excédent en le distillant; dès lors, la « soupage de sureté », c'est-à-dire la distillation des vins, se trouve bloquée. Fort heureusement pour la vigne, la récolte des pommes est rare-

ment exagérée plusieurs années de suite et l'on peut espérer que cette cause de crise ne se représentera pas l'an prochain.

La consommation taxée des vins en France est actuellement voisine de 50 millions d'hectolitres; en y ajoutant la consommation en franchise, le total pourrait dépasser 70 millions d'hectolitres; pour y faire face, le vignoble méridional est concurrencé par le vignoble algérien qui s'étend d'une façon continue et, aussi, par la production d'autres contrées françaises. Pour nous empêcher cette extension des vignobles en Algérie? M. Viala ne le croit pas. Les Algériens ont développé leurs vignobles à la suite de déceptions dans la culture des céréales et dans l'élevage du bétail. D'autre part, ils ont des facilités de main-d'œuvre que n'ont pas nos vigneronniers. Ne pourrait-on équilibrer les charges? Le rendement plus élevé à l'hectare, la main-d'œuvre bien moins chère en Algérie, constituent une prime sérieuse pour le viticulteur algérien. Cette prime pourrait-elle être compensée par une taxe à la sortie de l'Algérie — et au bénéfice de son budget — représentant la différence d'avec le coût de production des vins métropolitains? C'est une proposition qui a déjà été faite. Quoi qu'il en soit, les droits grevant nos vins méridionaux sont exagérés, puisqu'ils contribuent à mettre les prix de vente à 100 % au-dessus des prix payés à la propriété.

Le commerce pourrait aider la viticulture en ayant avec elle une entente plus complète, en acceptant de ne pas gagner trop d'argent en peu de temps; le gain progressif et relatif serait l'assurance de sa prospérité et il y aurait intérêt à voir les négociants revenir à des pratiques plus saines.

Ces différents sujets: modifications et améliorations des méthodes de production des vins méridionaux, allègement des charges et de la concurrence supportées par les vins méridionaux, projet d'entente entre le commerce et la production, forment le programme des quatre premières conférences du groupe occitan. M. Viala montre que ces quatre sujets se complètent fort bien. En dernier lieu, M. Viala affirme que l'on pourrait conjurer les crises en trouvant d'autres débouchés que le vin pour l'utilisation du raisin, par exemple produire davantage de vins de liqueur, de vins de qualité, peut-être d'autres produits industriels de la vigne que M. Marsais indiquera dans sa conférence.

M. Viala présente le conférencier, son collaborateur. Il termine son allocution et montre que, en autorisant le vinage limité à 2 degrés, par l'eau-de-vie produite par le propriétaire même, en supprimant l'emploi, pour la chaptalisation en première cuvée, du sucre de cannes et en remplaçant celui-ci par l'utilisation des moûts concentrés ou même du sucre de raisin dans les mêmes limites légales de production d'alcool, on créerait aux produits de la vigne un nouvel écoulement non négligeable, soulageant d'autant le marché et apportant un remède partiel, mais immédiat, à la crise qui menace le vignoble français. (Vifs applaudissements).

M. Marsais traite ensuite son sujet:

#### LA PRODUCTION VITICOLE DU LANGUEDOC ET DU ROUSSILLON

Mesdames, Messieurs,

Le titre choisi par les aimables organisateurs de ces conférences: « La production viticole, notamment en Languedoc et en Roussillon. Son état actuel. Son avenir. Nouvelles méthodes de vinification », me fixe très exactement les divisions du sujet que j'ai accepté, avec plaisir, de traiter devant vous.

Je serai très bref sur le chapitre qui a trait à la situation générale de la production viticole française au moment même où nous sommes réunis. C'est une situation critique, à cause de la mauvaise organisation économique du marché, la viticulture, prospère au point de vue des rendements culturels obtenus, se trouvant gravement menacée par des prix insuffisants payés par le commerce pour les vins de consommation courante. Débouchés trop restreints, charges trop lourdes grevant le vin depuis son élaboration par le viticulteur jusqu'à sa consommation dans les grands centres urbains, concurrence incompréhensible, jusque sur notre marché national, des vins produits à l'étranger, tous ces points essentiels de la situation présente ont été signalés à l'instar par mon maître, M. Viala, et je n'y reviendrai pas.

Mais je retiendrais votre attention sur un phénomène économique de première importance, qui se vérifie chaque année avec plus d'intensité. C'est la disparition de l'isolement de chacune de nos régions productrices, possédant jadis un marché spécial, local ou mondial suivant les cas, où, pour le vin, le blé, les laines, les huiles, la concurrence était inconnue. Aujourd'hui, toutes les régions de production agricole française sont concurrentes et solidaires aussi les unes des autres. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'examiner ce qui a lieu au moment où la campagne viticole débute, c'est-à-dire en octobre. A cette époque, viticulteurs et négociants au Languedoc et du Roussillon sont anxieux de savoir quelle est l'importance de la récolte en Gironde, dans les vignobles du Centre et de la vallée de la Loire. Réciproquement, les vigneronniers d'Alsace, de Touraine, de Provence, même ceux des régions à grands vins comme le Bordelais, la Bourgogne et la Champagne ont grand intérêt à connaître quels sont les pronostics établis pour la viticulture méridionale. Cette interdépendance des régions viticoles françaises, reconnue par les représentants autorisés de la profession, et primitivement admise plutôt pour des rai-

sons de concurrence ou de rivalité sur le marché viticole tend, très heureusement, depuis la création de la Fédération des Associations viticoles régionales surtout, à se baser sur les intérêts communs à tous les viticulteurs. La défense de la profession devenue indispensable dans cette période de crise, a pour effet immédiat de grouper toutes les régions viticoles de France. Tout progrès réalisé dans l'une d'entre elles sera aussitôt connu et imité ailleurs. C'est un avantage dans certains cas; c'est, aussi, la rançon du progrès réalisé dans les moyens de communication et de diffusion des idées comme des marchandises.

Retenons, de ces indications générales, le fait qu'aujourd'hui, le Languedoc et le Roussillon subissent la répercussion des événements qui affectent la viticulture française dans son ensemble. Parties intégrantes du patrimoine français, soumis aux règles générales des régimes douaniers, ferroviaire et fiscal, ils ne peuvent évoluer que dans l'ambiance économique, peu favorable, que M. Viala vient de caractériser si magistralement. Puisque la crise du moment est, avant tout, une crise de prix de vente, il faut bien rappeler aussi que l'organisation actuelle des organismes commerciaux, les usages en ce qui concerne les achats et les contrats conduisent à une uniformisation des cours, qui sont réglés de plus en plus sur les prix des vins de consommation courante, c'est-à-dire sur ceux du Languedoc et du Roussillon et que toute amélioration obtenue sur les places de ces deux provinces amènerait, automatiquement, un réajustement de la situation générale du marché.

Solidaires dans la bonne et la mauvaise fortune, les régions viticoles françaises se sont et le demeureront de plus en plus.

(Revue de Viticulture).

### Contre la mouche de l'asperge

La lutte contre la mouche de l'asperge est très difficile. Nous doutons de l'efficacité des liquides insecticides contre la mouche adulte.

Le moyen le plus pratique consiste, pendant la végétation dans l'arrachage par décollant, des tiges atteintes et dépréssantes; celles-ci sont ensuite brûlées. A l'automne, on arrache et on brûle les tiges mortes. Par ce procédé, on détruit les larves et les nymphes existant dans les turions.

Pour assurer la disparition de la mouche ou en atténuer notablement les dégâts, il faudrait que la destruction soit entreprise par l'ensemble des cultivateurs dans la région.

### Contre le « Bleu de l'osier »

On nous a signalé une invasion assez importante de la mouche dite « le Bleu de l'osier » dans les oseraies de la vallée de la Loire.

Nous croyons utile de reproduire un arrêté préfectoral pris à la date du 15 mars 1925 dans une invasion semblable en vue d'arrêter l'extension du mal. Il est probable que le traitement préconisé aura le même résultat qu'il y a 20 ans.

#### ARRETE PREFECTORAL DU 15 MARS 1905

Article premier. — Les propriétaires, les fermiers, les colons ou métayers, ainsi que les usagers et les usagers, sont tenus de détruire ou de faire détruire, par tous les moyens possibles, le bleu de l'osier dans les oseraies qu'ils possèdent ou dont ils ont la jouissance ou l'usage dans l'étendue du département de la Loire-Inférieure.

Ils devront ouvrir leurs terrains pour permettre les vérifications ou la destruction à la réquisition des agents de l'autorité.

Art. 2. — L'Etat, les communes et les établissements publics ou privés sont astreints aux mêmes obligations sur les propriétés leur appartenant.

Art. 3. — Après avoir déterminé, dès la première apparition de l'insecte, les oseraies ou portions d'oseraies envahies par les bleus, il sera appliqué tous procédés de destruction reconnus efficaces.

Destruction de l'insecte parfait. — Répandre sur les feuilles de l'osier, à l'aide de pulvérisateurs, le liquide suivant: jus de tabac titré: 2 à 3 litres — cristaux de soude, 0 kil. 200 — savon noir, 1 kil. — alcool dénaturé, 1 litre — eau, 100 litres.

Ce liquide est répandu de grand matin ou le soir par un temps calme. Il est recommandé de faire précéder la pulvérisation de cet insecticide d'une application de chaux vive finement blutée, faite à la main ou à l'aide d'un soufflet ou d'une souffreuse à boîte. Dans le cas où les pieds couverts de bleus seraient isolés, on pourra se contenter du ramassage des insectes parfaits. Les tiges de l'osier atteintes sont secouées le matin ou le soir au-dessus d'entonnoirs en toile pourvus d'une poche où s'amasseront les insectes, qui sont ensuite détruits par l'ébouillantage ou en les mêlant à de la chaux vive.

Destruction de la larve de l'insecte. — sera obtenue par la pulvérisation faite le matin ou le soir, par un temps calme, à chaque apparition de la larve, du liquide indiqué ci-dessus, en ayant soin de diriger le jet de l'appareil de bas en haut de façon à atteindre l'insecte qui se tient à la face inférieure des feuilles. On devra s'abstenir de laisser consumer l'herbe des oseraies par les animaux de la ferme tant que des pluies suffisantes ne seront pas venues laver le dépôt laissé par l'insecticide, La

constitution de syndicats d'osieristes permettra d'exécuter à peu de frais les traitements d'ensemble en temps opportun.

Art. 4. — La destruction de l'insecte parfait devra être effectuée, chaque année, avant le 15 août.

Art. 5. — En cas d'inexécution dans les délais prescrits, des procès-verbaux seront dressés, et les contrevenants poursuivis devant les tribunaux compétents.

Nantes, le 15 mars 1905.

Le Préfet de la Loire-Inférieure.

Approuvé:

Paris, le 22 mars 1905.

Le Ministre de l'Agriculture.

### Recherches sur la question de l'acidité du Sol

MM. Rensh, Hunnicke, « Pflanzenmähr Dzung », d'après « Chemie et Industrie », mars 1925.

1° On a pu remarquer une végétation affaiblie sur des sols faiblement acides, et même sur des sols neutres, lorsque ceux-ci manquaient de carbonate de chaux. On peut donc supposer qu'une grande partie de ces terrains manquent de calcaire.

2° La raison des dommages observés ne pouvait en général être imputée à des engrais physiologiquement acides, sauf dans des conditions particulières de climat et de région;

3° Il est par contre vraisemblable que le manque de chaux entraîne un état physique du sol extrêmement défavorable qui s'oppose à une aération suffisante et paralyse la vie des micro-organismes des plantes. On connaît, en effet, l'action de la chaux sur l'activité des bactéries nitrifiantes;

4° Il existe par suite un rapport direct entre l'acidité du sol et ses besoins en azote;

5° Il ne semble pas que les acides du sol exercent une action particulièrement nuisible, et il est préférable d'attribuer à un manque de chaux les dommages généralement imputés à l'acidité. Les inconvénients signalés peuvent en effet être supprimés par des additions calcaires convenables.

### DÉVELOPPEMENT DES PROCÉDÉS CLAUDE

D'intéressants détails ont été donnés à l'assemblée de « l'Air Liquide » sur le développement des procédés Georges Claude pour la synthèse de l'ammoniaque.

En France, le montage des premières unités a été terminé à Béthune et à Saint-Etienne en fin 1924 et la synthèse de l'ammoniaque y a débuté dans les premiers jours de 1925; la valeur marchande des produits actuellement fabriqués à Béthune est déjà de l'ordre d'un million de francs par mois (environ 870 tonnes de sulfate d'ammoniaque). D'autres unités sont en cours de montage à Decazeville et à Aniche.

A l'étranger, l'usine de Flix (Espagne) fonctionne déjà depuis un an dans des conditions satisfaisantes; d'autres installations ont commencé à produire en Belgique (Ougrée) où la Société belge de l'azote a porté sa licence de 10 à 20 tonnes d'ammoniaque par jour, en Italie (Bussio) où la Société Azogeno a 15 tonnes, au Japon (Claude Nitrogen Industrie) et une nouvelle usine est en construction en Espagne, celle de la Société Iberica de Nitrogeno à Duero Felguera.

Enfin des accords ont été conclus pour l'exploitation des procédés Georges Claude aux Etats-Unis. (L'azote Incorpor, filiale de la Société Du Pont de Nemours et C<sup>o</sup>), en Pologne (Société européenne d'exploitations industrielles) et en Europe Centrale (Société européenne de l'ammoniaque).

### Majoration des Taxes postales

La nouvelle loi fiscale du 13 juillet dernier a majoré sensiblement le coût de l'affranchissement des correspondances.

Nous avons donné, dans notre dernier bulletin les nouveaux tarifs postaux. Nous renvoyons donc nos lecteurs à ce tableau. Nous profitons de cette modification pour rappeler à nos adhérents qu'ils veulent bien joindre à leurs lettres de demandes de renseignements un timbre de 0.30 c. pour la réponse. Suivant l'usage adopté nous ne réclamons rien pour l'affranchissement des confirmations de commandes d'engrais — les seules que nous confirmons. — Les commandes de marchandises diverses, étant passées à nos fournisseurs pour expéditions aussi immédiates que possible, ne sont pas confirmées, exception faite toutefois pour des commandes avec dates de livraisons éloignées, ou sur demande formelle des syndiqués.

### Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Sulfate de cuivre..... 218 »  
Bouillie Azur..... 205 »  
Soufre sublimé..... 97 »  
Toutes nos conditions, mais ces prix pour quantités assez limitées.

### Charbons de Terre

Spécialité pour usages domestiques  
Briquettes, Boulets, Gaillettes, Anthracite  
Livraison à domicile Nantes, et banlieue jusqu'à 25 kilomètres environ  
Prix spéciaux par wagon complet.  
Pour toutes sortes, prix indiqués sur demande.

### Semoir à Main à la volée perfectionné

Nous nous mettons à la disposition des membres du Syndicat qui désireraient se munir de cet instrument très pratique et peu encombrant, avec lequel on peut semer, en culture à plat, un hectare 1/2 à l'heure en petites graines, et 2 hectares à l'heure en gros grains. Nous adresser les demandes. Un spécimen est déposé dans nos bureaux.

Son prix est d'environ 75 fr. avec poche toile, et 105 fr. avec poche cuivre.  
Il nous est offert pour la moyenne et petite culture un semoir en lignes s'adaptant à la charrue ordinaire et semant toutes graines en même temps que se fait le labour.

Pour tous renseignements et prix, s'adresser à M. Irénée Tellier, constructeur, à La Chapelle-Basse-Mer.

Nous tenons des prospectus à la disposition de ceux de nos membres que cet appareil pourrait intéresser.

### LE Marché Mondial des Grains

Du « Corn Trade News » à la date du 28 juillet:

B.L.E. — Le temps a été irrégulier, la semaine passée, en Angleterre, et l'on a enregistré de nombreuses averses qui ont fait du bien aux récoltes de printemps; par contre les moissons des récoltes d'hiver ont dû être interrompues. Les premières offres de blé anglais de la nouvelle récolte ont commencé à circuler à 52 s. 6 par 504 lbs franco wagon. L'ancienne récolte se vend généralement meilleur marché, de 50 s. à 55 s. par 504 lbs.

En ce qui concerne le marché des blés exotiques, les chargements ont été modérés; toutefois, les quantités flottantes n'ont pas diminué sensiblement. Sur les marchés anglais, les prix ont baissé, à la clôture d'hier, de 1 s. 3 au haussé de 6 p. par quartier, sur la semaine et suivant qualité. Ce matin, les prix ont haussé de 4 1/2 p. sur ceux d'hier. Les cours de l'Amérique du Nord marquent de grandes variations: le prix du Manitoba comptant n'a baissé que de 5/8 c. dans la semaine, mais sur le marché à terme on a enregistré des baisses atteignant 7 7/8 c. par bushel, le fûchissement étant en général de 3 c. à 5 3/4 c. Les marchés de l'Argentine ont fléchi de 2 p. à 10 1/2 p. par quartier dans le courant de la semaine.

A la fin de la semaine passée, le marché s'était raffermi, par suite de l'incertitude où l'on se trouvait au sujet de la récolte du Canada et par suite aussi d'une estimation plus basse de la récolte de printemps des Etats-Unis. M. Murray évaluant la production à 250 millions de bushels contre 276 millions, l'estimation officielle en date du 1<sup>er</sup> juillet 1924. Les pluies tombées dans certaines régions du Canada, et que nous avons signalées la semaine passée, se sont généralisées ultérieurement. D'après le Winnipeg Free Press, ces pluies ont fait du bien aux récoltes de blé, mais il est nécessaire qu'elles durent plus longtemps. Un rapport officiel de Saskatchewan établit que la chaleur n'a pas endommagé les récoltes et que les prévisions pour une bonne récolte de blé sont maintenues.

D'une façon générale, le beau temps a continué à favoriser les récoltes de l'Europe, mais on a signalé de nombreux violents orages en France et en Roumanie qui doivent avoir causé un bon nombre de dommages locaux. Les prévisions relatives aux productions sont maintenues, mais quelques rapports reçus d'Allemagne signalent une hâive maturation du blé et des craintes que le rendement de seigle ne réponde pas à l'attente.

En Amérique, les arrivages de la nouvelle récolte sont abondants, mais les offres et les ventes à l'Angleterre sont limitées. Il y a lieu de noter que les arrivages de blé d'hiver aux Etats-Unis depuis le 1<sup>er</sup> juillet sont à peu près équivalents à ceux de la même période de la dernière campagne et dépassent ceux de la campagne de 1923; les chiffres sont les suivants: 23.678.000 bushels pour 1925; 23.810.000 bushels pour 1924 et 18.604.000 pour 1923.

L'influence des bonnes récoltes de l'Europe sur le marché international commence maintenant à se faire sentir. La demande de la part de la France est petite. L'Italie a rétabli de lourds droits d'importation et nos correspondants du Danube nous écrivent que l'excédent des stocks disponibles pour l'exportation sera dirigé sur des pays d'outre-mer, tandis que l'année dernière il remontait le Danube à destination de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne du Sud. Dans les conditions actuelles (qui sont plus favorables au seigle qu'au blé) nous ne nous attendons pas, d'autre part, à ce que la Russie procède à de grands chargements de blé.

# LES RECOLTES

## CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles :

Paris, 5 août.

Malgré la pluie légère de la matinée, il y a dans notre ciel moins de menaces que dans les premiers jours de cette semaine finissante qui n'aura pas été, hélas ! meilleure que la précédente pour toutes les récoltes. Les pluies brusques et abondantes, la grêle, le vent, les orages répétés ont accru les dommages çà et là, interrompu, retardé les moissons et les coupes fourragères. Nous pourrions citer un grand nombre de localités en toutes régions, où les agriculteurs ont dû laisser en place leurs céréales et leurs fourrages. Il y a, au surplus, beaucoup de blés versés, dont la coupe exige un effort supplémentaire, un surcroît de main-d'œuvre — et la main-d'œuvre est rare en la plupart des grandes exploitations. — Les petites pertes de quantité et de qualité, additionnées, finissent par faire un total respectable, mais combien regrettable ! Décidément, juillet n'a pas eu une bonne fin — et le commencement d'août est fâcheux presque partout. — Sans doute, la situation n'est point précisément périlleuse et l'on peut admettre encore qu'au point de vue du blé et des céréales secondaires, nos rendements dépasseront d'un certain pourcentage ceux de la campagne qui vient de se terminer. Nous sommes inquiets, cependant. Arous-nous cette insolation indispensable à la maturité des grains dans les régions du Nord, du Nord-Est et de l'Est, au travail rapide de la moisson ? Le mauvais temps a contrarié non moins les battages. Ce n'est pas à l'intérieur de toutes les fermes qu'il est possible d'installer les batteuses. Le plus gros travail se fait à l'extérieur. La conséquence des intempéries persistantes, c'est la pénurie de la marchandise. Il a fallu consommer les derniers lots de vieux grains : blé ou avoine, orge ou seigle, et ne livrer au commerce et à la meunerie que d'insuffisantes quantités de grains nouveaux, d'une siccité douteuse. On conçoit que l'inquiétude grandirait, et que l'on pourrait craindre même un désastre, si les fortes avaries se répétaient pendant encore une douzaine de jours. Nous avons en ce moment à Paris des éclaircies que l'on a mises à profit, pour effectuer des enlèvements de légumes frais, arracher des pommes de terre et des racines potagères, compléter les moissons. Dans bien des rayons culturels, dans tous nos départements, on a travaillé le mieux possible, mais de façon plutôt irrégulière. Espérons que l'atmosphère va définitivement se rasséréniser pour nous permettre de poursuivre en toute tranquillité les rudes travaux de la saison.

Sur bien des points, les pluies quasi journalières ont, dans n'importe quelle culture, accentué le développement des mauvaises herbes. Il y a eu des champs de pommes de terre et de betteraves qui n'ont pu recevoir les sarclages et buttages habituels. Leurs rendements en seront quelque peu amoindris.

La campagne des blés d'Afrique est nettement engagée, les battages ayant été précipités autour d'Alger et d'Oran principalement. Et des vapeurs s'approchent de nos ports. D'importants engagements ont été pris par la minoterie marseillaise et provençale ; ils concernent à la fois des blés tendres et des blés durs de Tunisie et d'Algérie. En Bourse de Commerce de Paris, il y a aussi des offres qui sont facilement absorbées. On tient des blés d'Algérie, en flottant très rapproché de Dunkerque, Rouen, Le Havre de 136.50 à 137 ; sur embarquement 10 août, de 134.50 à 135.50. Ces prix s'appliquent à des qualités d'un poids spécifique de 79/80 kilos.

Des blés du Maroc, en charge ou chargé, sont traités à 134 caf Bordeaux.

En nouveaux blés indigènes des rayons de Beauce, de Touraine, du Centre, de Bourgogne, les offres n'ont pas l'ampleur que l'on espérait. Les vieux blés sont presque épuisés tant ils ont été recherchés et consommés en dernier lieu, et les prix qui les concernent n'ont plus rien de normal, étant trop influencés par les surenchères. Le mauvais temps retardant les moissons et les battages, les engagements fermes sont peu nombreux ; les vendeurs hésitent à formuler leurs propositions. Ne les engage-t-on pas d'ailleurs à ne pas « encombrer » les marchés ? La tendance est donc soutenue pour toutes les provenances.

Les prix moyens pour les vieux blés peuvent être fixés comme suit, en disponible départ : Beauce et Orléanais, 138 à 139 ; Allier, Cher, Nièvre, 140 à 142 ; Touraine, Indre-et-Loire, Indre, 139 ; Loir-et-Cher, 138 à 139.50 ; Anjou, Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Sarthe et Mayenne, 137.50 à 138 ; Aube, Marne, Seine-et-Marne, 134 à 136 ; Oise, Aisne, Somme, 133 à 134 ; Yonne et Côte-d'Or, 137 à 138. On peut considérer la campagne de 1924-1925 comme terminée complètement pour les blés.

Plusieurs des provenances principales qui alimentent la minoterie de la région parisienne seront certainement épuisées tout à fait d'ici peu de jours ; il est déjà très difficile de constituer un chargement de wagon.

En blés nouveaux, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée depuis huit jours, puisque les travaux de la moisson ont été handicapés par un temps infiniment déplorable.

On tient surtout les blés disponibles, expédition immédiate, de Côte-d'Or, Jura, Doubs et Yonne à 135, du Midi en variétés tuzelle et saissettes, de 134 à 135. Les blés de Beauce et Touraine, livraison immédiate, valent de 137 à 138.

Les 4 mois de septembre en B. O. T. P. peuvent être enregistrés à 122 et 123. Notons encore les 3 d'août en provenance de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise de 121.50 à 122. La soudure est lente.

FARINES. — Travail inactif. Les stocks en magasin diminuent assez vite, malgré la demande fort ordinaire de la boulangerie. La hausse n'est pas finie. Les augmentations des prix de la farine et du pain ont heureusement moins inquiété les Parisiens que les augmentations des tarifs de transport. La situation de la minoterie est devenue assez inquiétante, avec la pénurie des blés.

SONS. — En raison de la faible importance de la fabrication et de l'afflux de la demande, du apparement au mauvais temps, la tendance des prix des sons et issues s'est encore raffermie.

Nous notons en effet : sons de belle qualité, 68.50 à 70 disponible, 66 à 67 en livrable sur les 4 mois de septembre.

AVOINES. — L'approvisionnement des graineteries est devenu difficile puisque la vieille marchandise est rapidement épuisée et que la nouvelle ne donne lieu qu'à des expéditions d'importance secondaire. Les offres ne se sont pas accrues aujourd'hui de façon appréciable, étant donné le retard des moissons et des battages en toutes régions. La demande est active. Dans le Poitou, le Berry, les Charentes, on traite pour la graineterie méridionale, qui fait ainsi à la graineterie parisienne une concurrence qui influe, cela va sans dire, sur la fermeture des cours. Il suffirait de quelques jours de soleil pour que cette situation change du tout au tout. Il a fallu en Beauce et en Brie, comme en Touraine et en Normandie, suspendre le travail. Il y a de grandes quantités de gerbes sur le sol fortement imbibé et quelques traces de germination ont été constatées. Les affaires s'engagent avec un peu de nervosité.

Nous notons, en vieille marchandise, de plus en plus raréfiée, les prix suivants pour un petit nombre de lots : gris de Beauce, Eure et Brie, 114 à 115 ; blanches et jaunes des cinq départements du Nord, 104 à 105 ; Ligowo de Brie, 107 à 108.

En avoines nouvelles, grises de Beauce et Brie, 95 à 96, livraison sur août ; noires du Poitou et du Centre, livrables sur août et les 4 mois de septembre, 95 départ. Grises d'hiver du Poitou, du Centre, des Charentes, 93 à 94, livraison sur août. Ligowo de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, 94 à 95, livraison sur les 4 mois de septembre. Blanches et jaunes des cinq départements du Nord, en 4 mois de septembre, 92 à 93 départ. En avoines d'Algérie, sur vapeur flottant, on tient de 91.50 à 92.50 caf Rouen et Dunkerque.

SARRASINS. — Affaires de médiocre importance, la marchandise étant rare partout, et notamment en Haute-Vienne et Creuse. Quelques lots de Bretagne (Morbihan et Côtes-du-Nord) ont pu être traités de 88 à 89, départ grands réseaux ; les prix de 91 à 92 pour les provenances de Normandie et de 93 à 94 pour celles du Limousin n'ont guère qu'un caractère nominal, tant les offres sont restreintes.

GRAINES FOURRAGÈRES. — Tréfle incarnat : la récolte en incarnat a été sensiblement moins importante qu'on ne pensait, et, par suite du mauvais temps, les qualités ont très rapidement baissé.

Les belles qualités sont déjà à peu près épuisées. Les quelques rares lots de choix trouvent preneurs à 200 et 210 francs et les qualités secondaires se vendent de 130 à 180 francs.

La récolte des tardifs a été peu importante et l'on aurait vu des prix très élevés, sans les stocks de l'an dernier qui ont pesé sur les cours.

Les tardifs rouges belle qualité se payent de 185 à 210 francs ; qualité secondaire de 160 à 180 francs.

Les tardifs blancs nouveaux trouvent preneurs de 180 à 200 suivant qualités.

La nouvelle récolte tréfle violet s'annonce magnifique et, si le temps se met au beau, on peut escompter une récolte exceptionnelle comme qualité et quantité.

La moisson a été bien contrariée par le mauvais temps de la fin de la dernière semaine. Les pluies ont trempé les blés coupés dont la majeure partie n'était pas encore liés. Néanmoins nous avons eu depuis deux journées ensoleillées qui ont permis d'activer le travail du gerbage.

Quelques exploitations dans le sud du département ont même commencé les battages. Il serait bon de voir le soleil pendant ces travaux donner au blé la siccité qui lui manque en général pour faire convenablement des farines convenables.

La soudure, par suite du retard dans la rentrée de la moisson, se fait plutôt péniblement. Aussi la minoterie désireuse de satisfaire ses clients boulangers a-t-elle élevé ses limites d'achat. En blés vieux de plus en plus rares, elle a porté de 134 à 138 fr. En blés nouveaux elle a consenti des prix de plus en plus élevés. De 121 fr., au début, elle a atteint 128, 130 et 132 fr. Ces prix ne sont peut-être pas suffisamment pratiqués pour constituer des cours. Il s'agit en tous cas de quantités restreintes, livrables immédiatement. En livraison courant août et septembre, il faut voir actuellement aux environs de 125 fr, mais notre marché de samedi prochain peut voir ces prix changer suivant le temps.

## VINS

On constate de plus en plus l'intensité des dégâts causés par la Cochylys et l'Éudémis. Il faut s'attendre à une récolte moindre que la précédente. Les détenteurs se tiennent de plus en plus sur la réserve. Aussi les acheteurs augmentent-ils peu à peu leurs prix d'achat.

Récolte 1924	
Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	280 à 310
Muscadet 1 <sup>er</sup> ch., degré courant	260 à 270
Muscadet 2 <sup>e</sup> ch., »	220 à 240
Gros-plant 1 <sup>er</sup> ch., »	115 à 130
Gros-plant 2 <sup>e</sup> ch., »	100 à 110

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 7 août 1925.

NOMINAUX	1924	1925
Froment	132	136
Seigle	102	104
Avoine	102	104
Orge moulu	92	95
Orge brasserie	92	94
Sarrasin	74	75
Fèves	100	100
Farine	100	100

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	100 » à 120 »
Paille	80 » à 85 »
Foin, les 500 k. en ville	150 » à 170 »
Paille	120 » à 130 »

### OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessaires par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Crébillon, à Nantes.

### OFFRES

- 126. — A vendre moteur à huile lourde 7 HP, état neuf.
- 127. — A vendre wagonnette couverte, quatre places à l'intérieur, deux sur le siège. Prix : 400 francs.
- 128. — A vendre manège à cheval, état neuf.
- 129. — A vendre pressoir à clavettes pouvant presser 45 hectolitres avec matériel complet en bon état.
- 130. — A vendre jeunes bœufs purs Southdown, issus bélier premier élite. S'adresser à M. E. de Grandcourt, place de l'Eglise, Saint-Fulgent (Vendée).
- 131. — A vendre : 1<sup>er</sup> cocker blanc, noir, 8 mois 1/2, très beau pédigrigé ; 2<sup>e</sup> cob bai brun, 10 ans, monté et attelé, très bon cheval de service. Garanties.
- 132. — A vendre au sevrage 3 ravissantes loulous blanches naines. Pédigrigé illustre.
- 133. — A vendre épave croisée breton, arrêtée et rapportée parfaitement, garantie, essai, 500 francs. S'adresser à M. Landois, 9, rue Gresset, à Nantes.
- 134. — A vendre cause décès, omnibus capucine, capitonné drap, très soigné, état neuf. S'adresser à M. Dénéchau, 3, rue des Moricés, Ancenis.
- 135. — A affermer à moitié fruits, avec cheptel, pour le 11 novembre 1926, la ferme de la Sauvinière, commune de Donges, d'une contenance de 39 hectares, terre, vigne, pré, pré-marais. Proximité de plusieurs marchés et à 4 kilomètres de trois gares. S'adresser à M. Raoul Ollivaud, 53, quai du Port, à Méans, Saint-Nazaire.
- 136. — A vendre porcelets précoces, rustiques, toujours disponibles, au cours. S'adresser à M. Joseph Béranger, éleveur, la Garde, Saint-Joseph-de-Portrieux.
- 137. — A prendre pour Toussaint 1925, bordère de 4 hectares, terre, pré, marais d'un seul tenant, située commune du Pallet.

On donnerait avec, vignes à moitié et vignes à façon suivant main d'œuvre disponible.

138. — A vendre bonne jument 7 ans, garantie très douce et parfaite sur voiture.

139. — A vendre 1/2 muids, barriques bordelaises et nantaises usagées, vides de vin blanc. Bon état.

140. — A vendre vache, pure cotentine, 6 ans, prête à vêler. Garantie.

141. — A vendre : 1<sup>er</sup> 4 tines en tôle d'une contenance de 100 litres chaque, avec poignées et couvercles, pour le transport de la nourriture des porcs ; 2<sup>e</sup> 1 hache paille et foin. Le tout en très bon état.

142. — A vendre défant taille : Bassat tricolore, poil ras, pattes fortes, 36 centimètres, 14 mois, chasse bien, 200 fr. S'adresser à M. Brard, à Abbareix.

143. — On donnerait à moitié fruits un enclos de 7.000 mètres comprenant jardin, vigne et verger avec le logement, situé dans un bourg des environs de Nantes, où on pourrait trouver à s'occuper.

144. — A vendre d'occasion, deux arracheuses de pommes de terre.

145. — A affermer, bords Loire, pour Toussaint 1925, à 30 kilom. de Nantes, bordère d'environ 3 hectares avec 45 ares de vigne à moitié fruits.

146. — A vendre lapins « blanc de Vendée », 5 mois, pure race.

147. — A louer à moitié fruits, pour la Toussaint prochain, 4 hectares de vignes

bien situées, avec jouissance de 1 hectare de terre et jardin et du matériel nécessaire pour les vignes.

## DEMANDES

- 64. — On demande un lapin mâle, argenté de Champagne, âgé de 5 à 6 mois.
- 65. — On demande ménage cultivateur vigneron, femme basse-cour, conditions avantageuses.
- 66. — On demande bon chien couchant de 2 à 3 ans, parfaitement dressé. Prix modéré.
- 67. — Jeune ménage ayant déjà servi, demande place pour faire petite culture et basse-cour.
- 68. — On demande ménage jardinier, femme basse-cour. Références exigées.

## BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 27 juillet.

### ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

La température s'est sensiblement rafraîchie et le débit aux abattoirs s'est fort amélioré ; la boucherie de gros avait donc des besoins.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs, 2.199 ; vaches, 1.130 ; taureaux, 458, soit un total de 3.787 contre 3.675 il y a huit jours. Restant aux abattoirs, 563 gros bovins contre 304.

La vente a été bonne pour les bœufs et les vaches avec une hausse de deux sous par livre en moyenne. Par contre, si les bœufs taureaux se sont facilement vendus, les animaux moyens et médiocres, très discutés, ont baissé d'un sou par livre.

VEAUX. — Amenés 2.283 contre 2.025 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 553 contre 275.

Les affaires ont été bien moins mauvaises que la semaine passée mais la grosse bœuf n'a été que très partiellement effacée : on a repris aujourd'hui de quatre à cinq sous par livre, principalement dans les sortes médiocres.

MOUTONS. — Amenés 12.553 contre 11.400 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 4.550 contre 3.700.

La demande a été bien plus active aussi bien pour l'extra que pour les sortes secondaires, mais la boucherie a résisté vigoureusement à la hausse et ce n'est que dans des cas isolés qu'une plus-value a pu être faite.

PORCS. — Amenés 3.490 contre 3.800 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.380 contre 1.580.

Vente calme. Le placement de la bonne marchandise reste facile mais les petits animaux de moins de 85 kilos sont de vente très difficile.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 7 à 7.10 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays, 6.90 à 7 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 6 à 6.50 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 6.90 à 7 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 6.70 à 7 ; ordinaires, 6 à 7.

COCHES. — Vente difficile : la cote s'établit entre 4.30 et 5.30.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 30 contre 50 il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 250 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 27 juillet.

MOUTONS. — La demande a été très vive durant la dernière partie de réunion pour la très belle marchandise, laquelle a pu gagner de 10 à 15 francs par tête ; tandis que les autres qualités et les sortes secondaires maintenaient leur cours.

La hausse ainsi constatée n'a porté que sur de très rares lots tout à fait extras, notamment les beaux laitons Southdown, Dishleys ou analogues, qui ont valu couramment 7.25 à 7.45, même 7.50 la livre nette. Quelques moutons de ferme de Beauce extras d'environ 40 livres de viande nette ont pu réaliser exceptionnellement jusqu'à 6.70.

Amenés		Inventés	
BŒUFS	2.199	20	20
VACHES	1.130	33	33
TAUREAUX	458	20	20

Totaux	3.787	73	73
Vente bonne.	2.283	420	420
VEAUX	2.283	420	420
Vente un peu meilleure.	12.553	460	460
MOUTONS	12.553	460	460
Vente plus facile.	3.490	30	30
PORCS	3.490	30	30
Vente calme.			

COURS OFFICIELS	
On cote par kilo de viande nette :	
1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.
Bœufs	8 80 8 » 6 80 9 40
Vaches	8 80 7 90 6 70 9 60
Taureaux	7 20 6 90 6 60 7 90
Veaux	10 20 9 20 8 10 11 30
Moutons	14 » 10 80 9 60 14 90
Porcs	10 » 9 72 9 14 10 14

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.		2 <sup>e</sup> q.		3 <sup>e</sup> q.	
Bœufs	5 28	4 48	3 40	5 83	4 83
Vaches	5 28	4 42	3 35	6 14	5 14
Taureaux	4 32	3 36	3 30	4 65	3 65
Veaux	6 12	5 34	4 29	6 78	5 78
Moutons	7 »	5 40	4 32	7 75	6 75
Porcs	7 »	6 80	6 40	7 10	6 10

Paris-La Villette, lundi 3 août.

### ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps a été plus frais ces derniers jours, mais on ne semble pas aujourd'hui juger qu'il tombera au beau. Le débit aux abattoirs est resté médiocre et l'on est entré dans la période des grandes vacances scolaires.

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs, 2.200 ; vaches, 1.350 ; taureaux, 440, soit un total de 4.490 contre 3.787 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 316 gros bovins contre 563.

La vente a été plus lente en raison de l'importance des arrivages. La boucherie est restée prudente dans ses achats et a fort discuté les prix, ce qui a provoqué une baisse moyenne d'un sou par livre. La vente des taureaux est toujours difficile.

VEAUX. — Amenés 2.072 contre 2.283 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 267 contre 553.

La situation s'est améliorée, grâce au petit nombre offert et aussi parce que le temps laisse, malgré tout, beaucoup l'espoir de revenir au beau. De ce fait, il s'est produit une hausse de quatre à cinq sous par tête. Toutefois, la fin de la réunion a été de beaucoup plus calme.

MOUTONS. — Amenés 14.316 contre 12.553 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 4.150 contre 3.700.

La vente a été plus calme par suite de l'ampleur des ressources. Les détenteurs n'ont pas pu tenir les prix avec la fermeté des marchés précédents et ont dû lâcher 5 à 10 francs par tête, surtout dans les sortes secondaires.

PORCS. — Amenés 2.942 contre 3.490 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 930 contre 1.380.

Vente bonne, nouvelle hausse de 20 fr. aux 100 kilos. La vente des cochons a pu s'améliorer.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra, 7.40 à 7.50 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays, 7.20 à 7.40 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 7 à 7.20 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 7.20 à 7.40 ; bons porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 7.20 à 7.70 ; ordinaires, 7 à 7.20.

COCHES. — La cote s'établit entre 4.80 et 5.70 et pour les meilleures jusqu'à 6 fr. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 56 contre 30 il y a huit jours. Vente calme entre 150 et 300 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 3 août.

GROS BÉTAIL. — Après avoir d'abord plutôt traîné en longueur, le marché du gros bétail s'est vivement animé durant la dernière partie de la réunion, en raison d'une demande spécialement prévue pour parfaire à l'insuffisance des arrivages de viande abattue aux Halles. Il s'est, en conséquence, produit sur le tard une reprise assez vive, évaluée à deux sous par livre par rapport au marché de jeudi dernier. Les bœufs extras normands ou blancs se sont, de ce fait, établis entre 4.60 et 4.80 la livre, et les meilleures génisses sont parvenues au cours rond de 5 francs par livre en moyenne. Les taureaux n'ont pas été oubliés, mais ils ne sont contents d'un gain d'un sou par livre, de sorte que les jeunes extras ont été finalement enlevés entre 3.60 et 3.85.

Amenés		Inventés	
BŒUFS	2.200	70	70
VACHES	1.350	93	93
TAUREAUX	440	9	9

Totaux	4.490	172	172
Vente plus calme.	2.072	145	145
VEAUX	2.072	145	145
Vente meilleure.	14.316	670	670
MOUTONS	14.316	670	670
Vente calme.	2.942	30	30
PORCS	2.942	30	30
Vente bonne.			

COURS OFFICIELS	
On cote par kilo de viande nette :	
1 <sup>er</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.
Bœufs	9 20 8 40 7 20 9 80
Vaches	9 20 8 30 7 10 10 »
Taureaux	7 40 7 10 6 80 7 70
Veaux	10 60 9 40 8 20 11 80
Moutons	14 » 11 » 10 » 15 »
Porcs	10 56 10 28 9 70 10 70

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

1 <sup>er</sup> q.		2 <sup>e</sup> q.		3 <sup>e</sup> q.	
Bœufs	5 52	4 70	3 60	6 08	5 08
Vaches	5 52	4 65	3 55	6 40	5 40
Taureaux	4 44	3 98	3 40	4 77	3 77
Veaux	6 36	5 27	4 51	7 08	6 08
Moutons	7 »	5 50	4 50	7 80	6 80
Porcs	7 40	7 20	6 80	7 50	6 50

### Marché Talensac

Nantes, le 7 août 1925.

Amenés		Vendus		PRIX	
Bœufs	1	4	4,20	3,50	
Vaches	43	43	4,20	3,25	
Veaux	284	284	6,50	5,50	

